

**Service Administration Générale et
Affaires Juridiques**

Réf : LP/CL/RL /SQL n° **37**
Affaire suivie par : Sandra QUILLÉ LAURONT
Tél : 04.66.73.91.24
Courriel : s.lauront@terredecamargue.fr

Convocation
Conseil Communautaire
affichée le **17 MARS 2015**

Aigues-Mortes, le 17 MARS 2015

CONVOCATION

Le Conseil Communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Lundi 23 mars 2015 à 18h00
au siège de la Communauté de Communes
26 quai des Croisades
30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.

**Le Président,
Laurent PELISSIER**



- Compte tenu des délais le procès-verbal provisoire de la séance du Conseil Communautaire du 2 mars 2015 vous sera transmis lors du prochain Conseil Communautaire.

Ordre du jour :

1. Contrat d'assurance contre les risques statutaires
2. Convention de mise à disposition d'un agent de la Communauté de Communes Terre de Camargue pour l'accueil de loisirs des enfants sans hébergement (ALSH) de Le Grau du Roi
3. Marché public de fournitures courantes et services : compostage des déchets végétaux issus du territoire communautaire
4. Avenant n°1 – Marché public relatif à l'aménagement de la rue du Port sur la commune d'Aigues Mortes et réhabilitation des réseaux eaux usées et eaux pluviales – LOT 1 RESEAU
5. Convention d'occupation de locaux avec la commune d'Aigues Mortes – Installation d'un panneau d'information sur la façade du restaurant scolaire Henri SEVERIN
6. Convention de prise en charge des déchets végétaux produits par les services techniques municipaux sur les plates-formes de compostage de la Communauté de Communes Terre de Camargue
7. Tarifs 2015 *passage semaines et mois* des Ports maritimes de plaisance d'Aigues Mortes et de Le Grau du Roi
8. Passage au pilon d'ouvrages des médiathèques d'Aigues Mortes, de Saint Laurent d'Aigouze et de Le Grau du Roi
9. Convention cadre de mise à disposition d'un véhicule frigorifique appartenant à la Communauté de Communes Terre de Camargue
10. Convention cadre de mise à disposition de matériels de restauration collective